



Droit, économie, culture, société et cinéma

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la neuvième année en 2025, ce cycle de projections-débats de films documentaires ou de fictions français et étrangers a pour objectif de permettre d'approfondir et de renforcer la culture générale, juridique et personnelle.

A la différence d'autres formes de visionnage les séances sont envisagées en regard de thèmes précis, développés dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet disponibles dans la fiche ci-jointe et/ou sur le moodle du cours accessible à tous les étudiants de l'USMB (<https://moodle.univ-smb.fr/course/view.php?id=18383>)

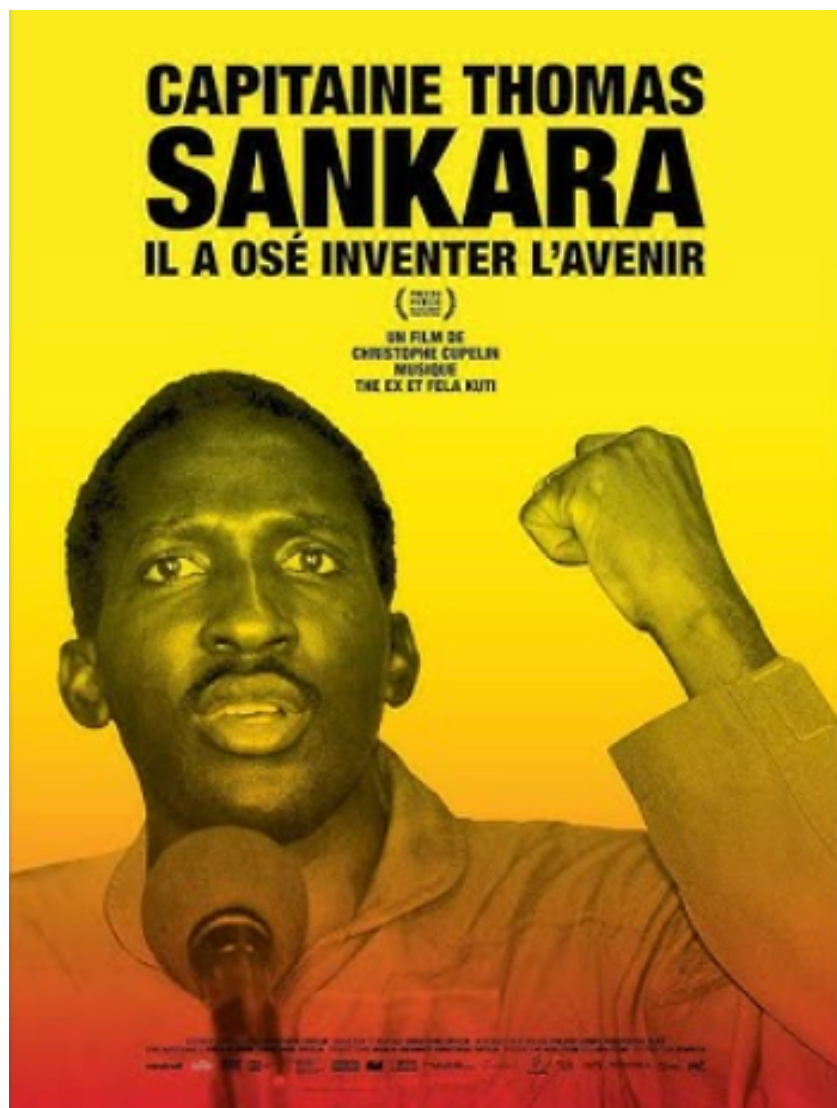
Il est bien entendu possible (et même très recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité des projections indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué (possibilité ouverte seulement aux étudiant(e)s de licence).

- **Toutes les séances se déroulent les jeudi de 13h15 à 16h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphi A3).**
- **L'entrée est libre.**
- **Les dates prévues en 2025/2026 sont les jeudi 09/10 ; 06/11 ; 13/11 ; 20/11 ; 04/12**

Le programme et les compléments sont communiqués et mis en ligne au minimum une semaine avant chaque projection.

Coordination et renseignements : frederic.caille@univ-smb.fr

Semaine 41 – jeudi 20 novembre 2025 - 13h15/16h30



Souvent surnommé le « Che Guevara africain », Thomas Isidore Noël Sankara (1949-1987) a été président du Burkina Faso (ancienne Haute-Volta, dont il change le nom un an après son arrivée au pouvoir) d'août 1983 à octobre 1987, date de son assassinat. A l'idéalisme, à l'anti-impérialisme et à la mort tragique qu'il partage avec son aîné d'Amérique Latine, Thomas Sankara ajoute un bref mais réel et original exercice du pouvoir. Construit sur un montage d'archives sans commentaire, ce documentaire nous ramène il y a quarante ans. Il nous livre moins une leçon d'histoire qu'une plongée directe dans cette aventure humaine et politique sans équivalent, et souvent très en avance sur son temps (notamment sur l'égalité homme-femme, sur l'environnement). Peu connus en France, le destin et les messages de Thomas Sankara continuent d'être un symbole pour une partie de la jeunesse africaine.

Sur le documentaire lui-même, parfois austère et dont les choix esthétiques reflètent l'engagement personnel du réalisateur, on pourra voir cet article : <https://journals.openedition.org/decadrages/755>

Et également cette lecture critique (207-211) qui rappelle les divers et spectaculaires engagements de Sankara qui apparaissent dans le film (combattre l'analphabétisme par des campagnes d'éducation et par l'obligation pour chaque citoyen sachant lire et écrire d'alphabétiser d'autres personnes - combattre la désertification en plantant des arbres - lutter contre la faim en développant l'agriculture et en donnant à manger à tous - lutter contre la soif en creusant des centaines de puits - améliorer la santé de la population par des campagnes de « vaccinations-commandos » - permettre l'émancipation des femmes - préserver la nature) : <https://shs.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2016-3-page-199?lang=fr>

Leader d'une « révolution » revendiquée comme telle, terme aujourd'hui moins présent dans nos imaginaires politiques, Sankara est le dernier leader d'un véritable « panafricanisme », comme le rappelle ce papier de synthèse : « Le panafricanisme connaît une dernière expérience révolutionnaire quand Thomas Sankara prend le pouvoir en août 1983 en Haute-Volta. Le pays rebaptisé Burkina Faso (pays des hommes intègres) est également surnommé « tombeau de l'impérialisme » tant Sankara houspille le néocolonialisme et prône une politique économique, écologique et sociale audacieuse, mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. Assassiné le 15 octobre 1987, Sankara est devenu une véritable icône révolutionnaire panafricaniste dans le cadre des mobilisations populaires qui ont lieu dans les années et décennies suivantes autour de revendications aussi élémentaires que l'accès à l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, ou le respect de la dignité humaine, la souveraineté et les libertés publiques. Autant de thèmes portés depuis des décennies par les luttes panafricanistes et qui mobilisent toujours les organisations de jeunes et de femmes, les collectifs d'artistes et d'intellectuels, les mouvements sociaux et paysans à travers le continent africain. »

(voir sur le site moodle ou sur CAIRN : <https://shs-cairn-info.univ-smb.idm.oclc.org/une-histoire-globale-des-revolutions--9782348059346-page-490?lang=fr>)

On pourra voir aussi l'intéressant mais long recueil des discours de Sankara déposé sur le site moodle, qui commence par une brève mais précise biographie (p. 7/10).

En avril 2022, Blaise Compaoré, ancien compagnon de Thomas Sankara et son successeur jusqu'en 2014, a été condamné à la prison à vie au Burkina Faso pour son assassinat. Réfugié en Côte d'Ivoire il est toujours en liberté, malgré plusieurs rumeurs sur son décès. « *Je demande pardon au peuple burkinabé pour tous les actes que j'ai pu commettre durant mon magistère et plus particulièrement à la famille de mon frère et ami Thomas Sankara* », a-t-il déclaré en 2022. « *J'assume et déplore du fond du cœur toutes les souffrances et les drames vécus par toutes les victimes durant mes mandats à la tête du pays et demande à leurs familles de m'accorder leur pardon* ».

Depuis septembre 2022 une junte militaire dirigée par le capitaine Ibrahim Traoré dirige le pays, par ailleurs soumis à de fréquentes attaques de groupes armés djihadistes.

En novembre 2023, à l'Assemblée nationale, l'Etat français a été accusé une fois encore de ne pas avoir respecté la promesse formelle du président Emmanuel Macron de déclassifier les archives « secret défense » concernant la mort de Thomas Sankara. <https://www.thomassankara.net/affaire-sankara-interpelle-depute-a-propos-de-livraison-archives-gouvernement-francais-repond-mensonge-detat/>